



# AMAP Les Pommiers de la Pierre aux Fées

## Contrat d'engagement pour la saison 2018/2019

Entre l'adhérent (nom, prénom) : \_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent ODAMAP :         
 Obligatoire

AMAP émettrice Deux 1<sup>ères</sup> lettres du nom S é q u e n c e

COURRIEL (en majuscules) :

Et les producteurs : Frieda et Jean-Pierre BIOLLUZ/EARL Les Rocailles- 236, rue de Morlande 74930 REIGNIER  
 06 66 69 95 36 [frieda-claude@hotmail.fr](mailto:frieda-claude@hotmail.fr)

Lieu de distribution : Annemasse, 36 rue du Château Rouge   
 Vallée Verte (covoiturage adhérents)

Référent : MARC DUBOIS (04 50 39 54 09) [amap.pommierspierreauxfees@gmail.com](mailto:amap.pommierspierreauxfees@gmail.com)

Noter la quantité commandée pour chaque date de distribution ci-dessous, la variété -  
 Il est possible de ne pas prendre de cagette à certaines dates.

DATE	Nombre de cagettes GOLDEN	de 5 kg	Nombre de cagettes de 5 kg IDARED
25 septembre			
9 octobre			
23 octobre			
6 novembre			
20 novembre			
4 décembre			
18 décembre			
15 janvier			
29 janvier			
<b>Nombre de cagettes</b>			
<b>Nombre TOTAL</b>		<b>X 8€ =</b>	
<b>Prix Total</b>			

**Modalités de paiement :**

Règlement en 1 ou 3 chèques encaissées à la date de la première distribution, les suivants tous les 2 mois à l'ordre de **EARL LES ROCAILLES**

Le paiement se fait lors de la remise de contrats, au plus tard le 15 septembre 2018 à l'adresse ci-dessous ou à remettre dans la boîte contrat au local d'Annemasse.

AMAP les Pommiers de la Pierre aux Fées, boîte 61- Maison des Associations - Centre Martin Luther King  
 rue du Dr Baud – 74100 ANNEMASSE

Fait à ..... le : .....

**A imprimer en 3 exemplaires** (adhérent producteur AMAP)

Signature des producteurs :

Signature de l'adhérent